

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 37

N°059

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 MARS 2018

L'AN deux mille dix huit, le 28 mars, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 21 mars 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous le présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaients présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danielle, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, SANON Guillaume, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AISSAOUI Djamila, ZAIRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaients absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, AÏT-BOUALI Omar, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Nourredine KADDOURI
Madame Sylvie DUCATTEAU	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Kilani KAMALA	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Alice FAGARD	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Jean-Yves VANNIER	Madame Evelyne YONNET
Monsieur Hakim RACHEDI	Monsieur Abderrahim HAFIDI
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Roland CECCOTTI-RICCI

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction des
Affaires Culturelles/Service Culture

**OBJET : Signature de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens
2018-2020 entre la ville d'Aubervilliers et l'association Les Poussières.**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°059 du 28 mars 2018 attribuant les subventions de
fonctionnement aux associations pour l'année 2018 ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi
n° 2000-321 du 12 avril 2000 qui prévoit qu'une convention soit passée avec les
organismes de droit privé bénéficiant de subventions publiques dépassant 23 000
euros ;

Vu le projet de convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre la Commune
et l'association Les Poussières ;

Vu l'activité artistique et culturel de l'association Les Poussières ;

Considérant l'intérêt que représente l'association Les Poussières sur le territoire
d'Aubervilliers ;

Considérant qu'il y a lieu de signer une convention avec les organismes de droit
privé bénéficiant d'une subvention supérieure à 23 000 euros ;

Adoption à l'unanimité par 44 pour

DELIBERE :

APPROUVE la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2018-2020 avec
l'association Les Poussières telle qu'elle figure annexée à la présente délibération.

AUTORISE Madame la Maire à la signer.

Reçu en préfecture le : 30/03/18

Publié le : 30/03/18

Certifie exécutoire : 30/03/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

